

Municipalité de Saint-Alexandre-des-Lacs
17, rue de l'Église
Saint-Alexandre-des-Lacs, Qc G0J 2C0
Tél. : 418-778-3532
Fax : 418-778-1315
Courriel : stalexandre@mrcmatapedia.qc.ca

Le : 7 octobre 2014

Denis Lemelin, président
STTP
3777, rue Bank
Ottawa, On K2P 1Y3

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint une copie de notre
résolution no : **170-2014**
En date du : **7 / 10 / 2014**

Les documents ci-joint sont pour votre
information :

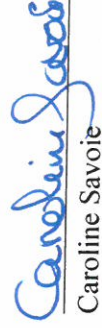
Vous trouverez ci-joint les documents
suivants à savoir :

Nous accusons réception de votre
communication en date du :

Elle a été soumise à :

Elle sera soumise à la prochaine session du
conseil municipal qui sera tenu le :

Par :



Caroline Savoie
Directrice général et secrétaire-trésorière

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALEXANDRE-DES-LACS

17, rue de l'Église
Saint-Alexandre-des-Lacs, Qc GoJ 2Co
Tél.: (418) 778-3532, Fax : (418) 778-1315
Courriel : stalexandre@mrcmatapedia.qc.ca

COPIE DE RÉOLUTION DU CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenu le 6 octobre 2014, à 20h00 à la salle municipale, situé au 17 rue de l'Église, à Saint-Alexandre-des-Lacs

Présent :

Nelson Pilote, maire
Réal Roy, conseiller
Gilbert Leclerc, conseiller
Harold Gagné, conseiller
Gilles Roussel, conseiller
Patrick Labelle, conseiller

170-2014

15.2 Sauvons Poste Canada – non aux compressions

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domiciles, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouvertures des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domiciles entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

Il est proposé par Monsieur Harold Gagné
Appuyé par Monsieur Gilles Roussel

QUE la municipalité de Saint-Alexandre-des-Lacs écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaire;

QUE la municipalité de Saint-Alexandre-des-Lacs demande à la FQM de réclamer du gouvernement du fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME DE LA RÉOLUTION ADOPTÉE
À LA SÉANCE DU 6 OCTOBRE 2014


Caroline Savoie
secrétaire-trésorière, directrice- générale